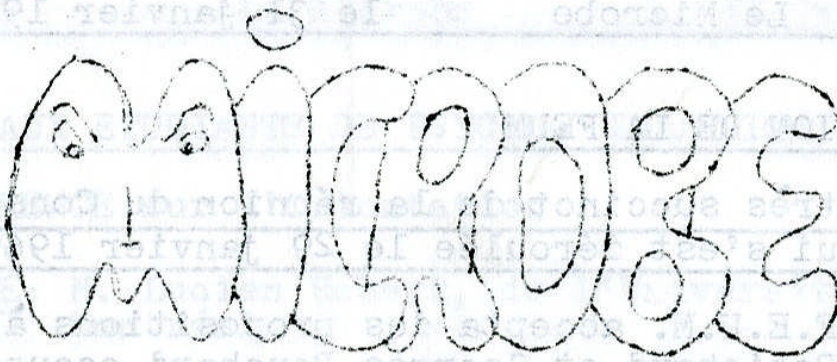




Vol. 1 No. 5 Publié par la Fédération Le 31 janv.

MESSAGE DU SECRETAIRE-GENERAL DE LA FEUM.

En vertu d'une entente entre l'Insecte et la FEUM, le petit journal "Microbe" sera maintenant publié aux frais du Secrétariat de la F.E.U.M.

Le Secrétariat a besoin d'une publication pour faire l'annonce des activités du Campus. Le Microbe, qui sera publié une fois la semaine, le vendredi, sera l'organe officiel d'information de la FEUM. Tous ceux qui ont de l'information à faire publier sont priés de la faire parvenir une semaine à l'avance au Secrétariat de la FEUM.

Etant donné que la Fédération bénéficie du Microbe pour publier l'information nécessaire aux étudiants, et que ceci réduit les effectifs de l'Insecte, la FEUM s'engage à défrayer le coût de publication du Microbe.

Dans la dite entente, il est convenu que la Fédération ne censurera que la partie publicitaire du Microbe, laissant à la direction de l'Insecte, qui voit à la publication, toute liberté de presse tel que convenu dans leur charte et conforme à l'éthique internationale des journalistes.

Paul-Eugène Leblanc,
secrétaire-général
F.E.U.M.

DERNIERE REUNION DE LA FEUM

Compte-rendu très succinct de la réunion du Conseil de la F.E.U.M. qui s'est déroulée le 29 janvier 1969.

La F.E.U.M. accepta des propositions à l'effet que Nora Robichaud et Georges Bouchard occupent respectivement les postes de secrétaire administratif et trésorier de la F.E.U.M.

La F.E.U.M. reconnaît les comités suivants: UNESCO, SUCO, Entraide Universitaire, C.I.A.T., Clubs politiques, Shinerama. De plus, elle finance l'Insecte, le comité disciplinaire, la boîte à chansons, le Ciné-Club, le comité de publicité, la Commission aux Affaires Universitaires, la cantine et le comité de graduation.

Concernant la Boîte à Chansons, la politique suivante fut établie: la trésorerie prendra le contrôle de toutes les finances, ce qui implique la tenue des livres, la vente des billets d'entrée, le paiement des employés et l'approbation, au préalable, de toute dépense. Tout poste rémunérateur dans les comités de la F.E.U.M. sera annoncé au préalable et attribué après la mise en candidature.

Le secrétariat-général, qui comprend la trésorerie, les Affaires Extérieures, le secrétariat et le bureau de presse, ne paiera que les dépenses incluses dans des prévisions budgétaires votées par la F.E.U.M. De plus, les comités et particuliers qui voudront bénéficier des services du secrétariat-général, devront remplir une formule de demande.

La F.E.U.M. remettra aussi \$6,000.00 sur un emprunt contracté à la Banque par l'A.E.U.M.. Elle accepte d'honorer la promesse de l'A.E.U.M., voulant que celle-ci fasse un don de \$5,000.00 au fonds de construction et ceci, en raison de \$500.00 par année. (suite p.3)

CINE MINUIT CINE MINUIT CINE MINUIT CINE MINUIT

Samedi soir le 1 février, au cinéma Paramount, à minuit,
un film de François Truffaut

avec: Claire Maurier et Albert Remy.

LES QUATRE CENTS COUPS

admission: étudiant: \$0.75

public: \$1.00

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Mise au P O I N T !

Nous nous excusons auprès de Me Adélarde Savoie d'avoir voulu lui donner trop de postes ou de fonctions honorifiques dans le Microbe de mardi dernier. C'est d'ailleurs lui qui nous a demandé de faire cette rectification, non par humilité mais par souci de la vérité. C'est ce même souci de la vérité pure qui nous oblige à raconter les événements nous amenant jusqu'à l'article d'aujourd'hui.

Le lendemain de la parution du dernier Microbe, le recteur convoquait la direction du journal ainsi que le secrétaire Général de la Fédération des Etudiants à son bureau afin d'éclaircir certains faits nébuleux. Maître Savoie contestait l'article lui attribuant certains postes et que nous avions empruntés à l'Evangéline du 27 novembre 1968. Maître Savoie nous fit donc téléphoner à chacune des Compagnies ou organismes dans lesquels l'Evangéline l'avait introduit. Nous avons été à même de vérifier que notre recteur préféré n'occupait plus que deux postes sans importance parmi les neuf que l'Evangéline avait mentionnés. Après cette série d'appels téléphoniques, nous eûmes l'occasion de "dialoguer" avec l'Administration (Adélarde Savoie, René Desjardins, Médard Colette). L'intervention de Me Adélarde Savoie ressemblait plus à un conseil de père-fils qu'à une discussion entre gens natures. Maître Savoie nous conseilla de nous renseigner avant d'écrire ce dont nous ne sommes pas certain; nous sommes parfaitement

d'accord sur ce point mais que faire lorsque nous ne pouvons vérifier les postes au sein de "la PATENTE ACADIENNE". Par exemple, nous avons essayé, la semaine dernière, auprès de la Société l'Assomption et on nous répondit qu'il était impossible de divulguer le nom des dirigeants de cette compagnie parce que cela "n'était pas de nos affaires". Donc, nous ne vérifions les informations que dans le domaine du possible. D'ailleurs, s'il fallait que nous dévoillions uniquement ce que nous savons, le journal serait relativement ennuyant; par contre, si nous devons publier tout ce que nous savons, avec preuve à l'appui, il est certain que plusieurs de nos dirigeants seraient mal à l'aise.

Après Maître Savoie, le père Desjardins, vice-recteur académique, prit la parole et menaca la Fédération des Etudiants de ne plus percevoir les cotisations étudiantes (\$30.) si l'Insecte et le Microbe continuait leur politique de destruction et de dénigrement systématique de l'Administration. Cette menace fait sans doute partie de la nouvelle politique de "durcissement" dont le père Desjardins parlait sur l'Evangéline de lundi dernier. Si l'Administration de l'Université veut durcir ses positions, nous durcirons les nôtres aussi; le petit jeu des menaces, du chantage et de l'intimidation se joue à deux, père Desjardins; alors, soyez plus discret nous vous en prions.

Pour en revenir au problème de Me Savoie et à sa contestation, nous lui demandons de répondre publiquement aux questions suivantes:

1- Les sources de notre article de mardi dernier étant l'Evangéline du 27 novembre 1968 et qu'à cette date vous aviez démissionné de la plupart des postes mentionnés, nous voudrions savoir pourquoi vous n'avez pas demandé une rétractation publique de l'Evangéline?

2- De quel droit et selon quelle constitution ou charte l'Administration de l'Université peut-elle s'immiscer dans les journaux étudiants l'Insecte et le Microbe. N'avons nous pas droit à une liberté de presse complète et absolue sur le campus de l'Université de Moncton?

Le Microbe

(suite de la page 2)

compte-rendu...

Il fut proposé que la FFM paie le \$5.00 de cotisation à la S.N.A. et enfin on accepta d'envoyer deux délégués à la conférence sur les Affaires Canadiennes dont le thème est: "Le Canada, une plainte pour deux nations". Paul-Eugène LeBlanc et Bernard Gauvin représenteront l'Université de Mouton à cette conférence.

Mora Robichaud,
secrétaire.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

N.D.L.R.

SPECTACLES A L'ELUCUBATOIRE (suite)

Samedi le 8 février : le Club des 21 (boissons alcooliques)

Dimanche le 9 février: spectacle avec Laurent Denis, chansonnier, à 8:30 et 10:30.
prix d'entrée: étudiant: \$0.75
public: \$1.25

Nous aimerions savoir pourquoi il n'y a pas de référendum lorsqu'un président de faculté démissionne de son poste. De plus, pourquoi un nouveau président de faculté n'est-il pas élu au suffrage universel?

Le Microbe

HOCKEYHOCKEYHOCKEYHOCKEYHOCKEY

SENIOR: Samedi, le 1er février, les Aigles Bleus senior se rendent à Fredericton pour affronter les Red Devils de l'Université du Nouveau-Brunswick. La rencontre débutera à 7.00 hres p.m. Bonne chance à nos portecouleurs (Le Microbe)

La prochaine joute locale des Aigles Bleus aura lieu vendredi le 7 février, à 8.00 hres p.m. dans l'enceinte de l'Aréna J.-L. Lévesque. Les Mounties de l'Université Mount Allison seront les visiteurs pour la circonstance. La mise au jeu se fera à 8.00 hres p.m. Venez en grand nombre encourager nos Aigles. UNE VICTOIRE

HOCKEY INTER-FACULTE:

Le 4 février: ARTS VS COMMERCE 8.00 p.m.
SCIENCE VS COMMERCE 9.30 p.m.

Le 6 février: COMMERCE VS ARTS 8.00 p.m.
PSYCHO- EDUCATION VS ARTS 9.30 p.m.

SPORTS INTER-FACULTEFILLES

BASKETBALL: Ecole Normale, lundi: 7.00 hres p.m.

CURLING: Club Beauséjour, Mercredi, 4 à 7.00 p.m.

BOWLING: Centre l'Assomption, Dimanche: 1 hre p.m.

BADMINTON: Centre l'Assomption, Mercredi: 7.00 p.m.
mixte, simple et double.

BILLARD & SNOOKER:

Ouvert: Lundi au Vendredi

de 9.00 a.m. à 9.00 p.m.

Samedi: de 1 hre p.m. à 8.00 p.m.

Prix régulier: .10 pour $\frac{1}{2}$ hre (deux)

Endroit: Edifice²⁰ Paillon (seul)
(sous-sol)

AVIS AUX ETUDIANTS DE PSYCHO-EDUCATIONCONFERENCE sur l'Orientation

INVITE: M. Lucien Hébert, de l'Université de Montréal.

Temps: Samedi matin, 9.00hres.

Endroit: Edifice Taillon, Local 35^{er}.

SUJET: " Le rôle et l'attitude du conseiller d'orientation

- dans l'école
- VS le principal
- VS les professeurs

L'exposé sera d'une durée d'environ 40 à 45 minutes. Il sera suivi d'une période de questions.

Le Microbe.

L'ELUCUBRATOIREL'ELUCUBRATOIREL'ELUCUACTIVITES EN FIN DE SEMAINE:

Vendredi, le 31 janvier, "LES SAXONS"

Samedi, le 1 février, PETE PORTER

Dimanche, le 2 février, DISCOTHEQUE

Sur semaine, l'Elucubratoire ouvre du mardi au jeudi, de 7.00hresp.m. à 11.00 hies p.m.

LA SEMAINE PROCHAINE: Vendredi, 7 février:
LOVE IN.

ADMISSION: Etudiants .75
Adultes 1.25

SUCOSUCOSUCOSUCOSUCOInformation:

Voulez-vous travailler outre-mer?

Bureau d'information: Local 215, Pavillon Taillon.

Tous les intéressés, anxieux de travailler pour SUCO pendant deux ans, sont les bienvenus.

Rhéal Bourgeois,
Représentant étudiant
Comité local SUCO

DANSESDANSESDANSESDANSES

Pour tous ceux et celles qui sont intéressés à suivre des cours de danse tels que le Cha cha cha, la polka, la samba, le tango, le jive, la valse, le fox-trot, le quick step et le charleston.

Les cours du 2ième semestre débiteront le vendredi 30 janvier au Pavillon Taillon, 3e étage. Tous sont admissibles même s'il s'agit de débutants. Il est préférable que vous soyez accompagnés.

<u>HEURES:</u>	Etudiants	-	6.30	à	8.00hres	Prix: 1.50 ch.
	Adultes	-	8.00	à	9.30hres	Prix: 1.00 ch.

Carmelle Leblanc,
Pavillon Lefebvre.

FACULTE DE COMMERCE

Le Président des Etudiants de l'Ecole de Commerce a remis sa démission lors de la réunion du Conseil de la Faculté mercredi soir dernier. Le Conseil a accepté la démission. M. Roger Chenard agira comme président intérimaire.